



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON Jean-Claude	Conseiller		X		
BLAIN Bruno	1 ^{er} Adjoint	X			
CORNAND Jean-Jacques	2 ^{ème} Adjoint	X			
DRAMAIX Jean-Guy	Conseiller	X			
DUMAS Chantal	Conseillère	X			
LUCIANO Luc	Conseiller	X			
MARCHAL Laurence	Conseillère	X			
MILLET Jérôme	Conseiller	X			
MORIN Catherine	3 ^{ème} Adjointe	X			
NOUVEL Alain	Conseiller		X		Christian THIRIOT
THIRIOT Christian	Maire	X			

Ordre du jour :

- Approbation du PV DU 12.06.2025.
- Point Régie Municipale, mise à jour des droits.
- Projet de la Poste de suppression des boîtes à lettres dans les villages : approbation d'une motion de maintien de service public en zone rurale.
- Approbation d'une aide pour participation d'un enfant de la commune à un séjour estival.
- Point travaux 2025 voirie CCBDP.
- Point projet aménagement Logement-Mairie.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Chantal DUMAS est désignée Secrétaire de séance.

- **Approbation du PV DU 12.06.2025**

Adopté à l'unanimité

➤ **Point travaux 2025 voirie CCBDP.**

Monsieur le Maire indique que ce point est reporté au Conseil d'octobre : attente d'éléments chiffrés.

➤ **Point Régie Municipale, mise à jour des droits.**

Vu la délibération en date du 13/11/2020 n° 39.2020 portant création de la régie de recettes Billetterie animations culturelles,

Vu l'avis conforme du comptable public,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser, pour la durée du présent mandat, à modifier la régie communale en application de l'article L 2122-22 alinéa 7 du code général des collectivités territoriales ;

Cette modification porte sur l'article 6 en complétant les modes de recouvrement des recettes actuels (numéraire & chèques) par les paiements par cartes bancaires.

Les modifications se traduisent par un arrêté signé du Maire.

Il sera nécessaire d'acquérir un TPE (coût actuel de l'ordre de 160-170 €), sans abonnement ni engagement. Les frais de transactions varient selon les fournisseurs (0,80% à 1,79%).

Il est précisé par ailleurs que Chantal & Laurence POUPLY demeurent régisseuses.

Votes :

Pour : 7 - Contre : 1 - Abstention : 1

Adopté à la majorité

➤ **Projet de la Poste de suppression des boîtes à lettres dans les villages : approbation d'une motion de maintien de service public en zone rurale.**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des intentions de la Poste de supprimer les boîtes à lettres jaunes dans les villages du territoire. Il propose le vote d'une motion pour le maintien d'un service public en zone rurale, dont lecture est faite en séance.

Adopté à l'unanimité

➤ **Approbation d'une aide pour participation d'un enfant de la commune à un séjour estival.**

Monsieur le Maire présente la demande d'attribution d'une aide de la commune pour financer une partie des frais de séjour de leur enfant en colonie de vacances.

Vote, pour : 3 - Contre 7 – **Demande refusée à la majorité** (C. MORIN, présente à ce moment a participé au vote). Motif du rejet : séjour hors période scolaire, considéré comme privé.

➤ **Point projet aménagement Logement-Mairie.**

Monsieur le Maire présente l'avancement du projet qui a bénéficié de l'attribution de la DETR 2025. Conformément au cahier des charges, l'étude de sol a été réalisée par la Sté HYDROC (rapport transmis Florent PATOIS, architecte du projet). Les contrôles de présence ou non d'amiante ont également été réalisés : attente du rapport qui sera aussi transmis à l'architecte.

Lancement des appels d'offres : fin septembre. Déménagement de la mairie : début novembre. Monsieur le Maire précise qu'à compter de ce jour, les locations de l'Espace BOREL sont suspendus, durant toute la durée des travaux. Les locations de la guinguette ne sont pas impactées par ces travaux.

➤ **Questions diverses.**

Dates optionnelles des conseils municipaux de fin d'année :

- Jeudi 9 octobre - 18h30
- Lundi 3 novembre - 18h30
- Jeudi 11 décembre - 18h30

Vœux du Maire : dimanche 4 janvier 2026.

Dates élections municipales : Dimanches 15 & 22 mars 2026 avec changement mode de scrutin (scrutin de liste) et respect obligatoire de la parité.

Date limite inscriptions listes électorales, vendredi 6 février 2026.

Date limite de dépôts des candidatures, jeudi 26 février 2026.

Route départementale 523 : étude DDE toujours en cours. Délai important et travaux coûteux.

Projet remplacement de la clapicette guinguette. Date prévisionnelle des travaux (entreprise LUCIANO), entre septembre et décembre 2025.

Regards d'eau « Jonchiers » à nettoyer.